

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet de jumelage entre la Tunisie, l'Autriche, la France et la Suède

Appui institutionnel en matière de gestion et de contrôle des produits chimiques

Séminaire de clôture

Judi 26 Juin 2014 –Hôtel Diplomat, Tunis-Belvédère

Le Centre Technique de la Chimie organise, le jeudi 26 Juin 2014, le séminaire de clôture du jumelage tuniso-européen relatif à la gestion et au contrôle des produits chimiques. L'objectif de ce séminaire est de présenter les travaux et les acquis du projet et de sensibiliser les différentes parties prenantes à l'importance de ses enjeux. Il est présidé par monsieur le Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines ainsi que Leurs Excellences les Ambassadeurs de l'Union Européenne (UE) et des pays européens partenaires.

Le contexte

L'industrie tunisienne est aujourd'hui confrontée à de nouveaux défis. Outre la qualité et le marketing du produit, son caractère inoffensif pour la santé et l'environnement est devenu un souci majeur. Ceci est dû, d'une part, à une prise de conscience par la société tunisienne des dangers pouvant être occasionnés par les produits chimiques ; et d'autre part par une économie mondiale qui met désormais en avant les aspects environnementaux et sanitaires.

Consciente de ces nouveaux défis, la Tunisie a décidé de réformer son système de gestion des produits chimiques de manière à garantir un haut niveau de sécurité des produits chimiques mis sur le marché. Ceci aura pour conséquence de préserver la santé et l'environnement mais également de dynamiser les échanges commerciaux avec les pays les plus exigeants en la matière. Le présent projet constitue une première étape de ce processus de réforme.

Les objectifs du jumelage

- Promouvoir une industrie respectueuse de la santé et de l'environnement tout en renforçant sa compétitivité ;
- Renforcer l'assise juridique en matière de gestion et de contrôle des produits chimiques ;

- Préparer le tissu industriel aux mutations organisationnelles et technologiques liées à l'application des règlements européens REACH et CLP ;
- Etablir une infrastructure institutionnelle et un mode de fonctionnement permettant une gestion plus efficace des produits chimiques;
- Renforcer la capacité d'intervention du Centre Technique de la Chimie en tant qu'institution d'appui aux entreprises.

Les réalisations du jumelage

- Une loi cadre et ses textes d'application qui définissent les règles générales de mise sur le marché des produits chimiques en Tunisie. Ces textes :
 - Adoptent le système général harmonisé de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits chimiques (SGH) et instaurent pour les fabricants et les importateurs de substances et de mélanges l'obligation de classer, d'étiqueter et d'emballer leurs produits conformément à ce système ;
 - Définissent le format de la fiche de données de sécurité (FDS) et émettent des règles quant à son contenu, sa diffusion et son archivage ;

- Introduisent l'obligation pour les fabricants et les importateurs de substances dangereuses ou mélanges contenant au moins une substance dangereuse- d'enregistrer leurs produits dans une base de données centrale ;
 - Emettent des restrictions d'usage pour certaines substances dont le danger est amplifié lors de certaines utilisations ;
 - Mettent sous autorisation certaines substances extrêmement préoccupantes. L'autorisation n'est délivrée que s'il est prouvé que le risque lié à ces substances est maîtrisé.
- Une proposition sur l'organisation institutionnelle de gestion des produits chimiques avec divers scénarios.
 - Un renforcement du savoir-faire du Centre Technique de la Chimie et une diversification de ses prestations en matière de maîtrise du risque chimique.
 - Une stratégie de communication, des séminaires d'informations au profit des acteurs concernés et des outils de communication (dépliant, catalogue, flyer...)

Le cadre

Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage «P3All » de l'Union Européenne (UE). Rappelons que ce cadre vise à renforcer l'intégration entre la Tunisie et l'UE et à promouvoir la convergence économique, sociale et institutionnelle.

Contact presse

Mme Samira BEN AMARA, Directrice Générale du Centre Technique de la Chimie
Tel : 71 940 755 Mail : ctc@planet.tn

Les chiffres clés

L'équipe euro-tunisienne constituée pour mettre en œuvre ce jumelage financé par l'Union européenne à hauteur de 950.000€, sur une période de deux ans et cinq mois (mars 2012-juillet 2014) s'est appuyée sur plus de trente experts issus des institutions partenaires:

- l'Umweltbundesamt : l'Agence Autrichienne pour l'Environnement (AAE)
- l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS, France),
- l'Agence Suédoise des Produits Chimiques (KemI)
- l'Office International de l'Eau (OIE, France).

Pour plus d'informations

Pour plus d'informations, consulter le portail du CTC consacré aux règlements REACH et CLP www.ctc.ind.tn/helpdeskreach/ ainsi que les documents joints à ce communiqué :

- le dépliant présentant le projet de jumelage
- le flyer présentant la réforme de la gestion des produits chimiques
- le catalogue des prestations du CTC en matière de risque chimique

